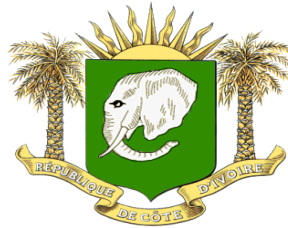


**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**



**PRIMATURE**

**COOPERATION CI/UE**

**CEREMONIE DE SIGNATURE DES PROGRAMMES  
D'APPUI BUDGETAIRE DE BONNE  
GOUVERNANCE ET DE DEVELOPPEMENT ET  
D'APPUI AU SECTEUR VIVRIER EN CI**

**MOT DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

**21 novembre 2016, ABIDJAN**

- **Monsieur le Ministre en charge de l'Economie et des Finance, Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement ;**
- **Messieurs les Ministres ;**
- **Monsieur le Directeur Général de la Coopération Internationale et du Développement de l'UE ;**
- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire ;**
- **Monsieur le Coordonnateur de la cellule de coordination de la Coopération CI-UE ;**
- **Mesdames et messieurs, les représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- **Honorables invités ;**
- **Chers Amis des Médias ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais, avant tout propos, souhaiter, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, le traditionnel « AKWABA »**, c'est-à-dire la cordiale bienvenue à Abidjan à la haute délégation de l'Union Européenne, conduite par **Monsieur Stephano MANSERVISI, Directeur Général de la Coopération Internationale et du Développement de l'Union Européenne.**

Dans le cadre de cette visite, je suis particulièrement heureux de prendre la parole, à l'occasion de la cérémonie de signature officielle de **deux**

**conventions** pour la mise en œuvre de programmes que l'Union européenne a bien voulu soutenir pour les cinq prochaines années. Ce sont :

- **Le Programme d'Appui budgétaire de bonne gouvernance et de développement et ;**
- **Le Programme d'appui au secteur vivrier en Côte d'Ivoire.**

Comme nous le savons tous, des cérémonies de cette envergure constituent en effet, des moments forts de la coopération entre notre pays et l'Union Européenne, puisqu'elles traduisent une fois de plus, le dynamisme et l'excellence de nos relations.

Je voudrais ici saluer l'ensemble des acteurs nationaux et ceux de l'Union Européenne, qui œuvrent au quotidien à la consolidation de cette coopération.

### **Mesdames et Messieurs,**

Il est important de préciser que les actions qui seront menées dans le cadre du programme d'appui budgétaire de bonne gouvernance et de développement, sont en adéquation avec les axes stratégiques 1 et 2, du Plan National de Développement (PND), à savoir :

- **le Renforcement de la bonne gouvernance et de la qualité des institutions** et
- **l'Accélération du développement du Capital Humain et la promotion du bien-être social.**

Le programme d'appui au vivrier s'inscrit lui, dans le cadre de l'axe stratégique 3 du PND qui est **l'Accélération des transformations structurelles et de l'industrialisation**, cadre de référence des interventions publiques et de dialogue politique de la Côte d'Ivoire.

C'est la raison pour laquelle, l'Etat de Côte d'Ivoire, apprécie à sa juste valeur le soutien de l'Union Européenne pour la mise en œuvre de ces deux programmes, d'une valeur de **40 milliards de francs CFA (62 millions d'euros)** et **13 milliards de francs CFA (20 millions d'euros)**, respectivement pour l'appui budgétaire de bonne gouvernance et de développement et pour l'appui au secteur vivrier en Côte d'Ivoire.

Concernant l'appui budgétaire, cette nouvelle tranche complète les montants déjà octroyés de **101 milliards de FCFA(157 millions d'euros)** dont **75 milliards de francs CFA (116 millions d'euros)** pour l'appui budgétaire général sur la période 2012-2014 et **26 milliards de francs CFA (40 millions d'euros)** pour l'appui au secteur du foncier rural.

**Monsieur le Directeur Général,**

Je voudrais profiter de l'opportunité de cette cérémonie pour saluer **la disponibilité constante et l'engagement** de votre Institution à accompagner la Côte d'Ivoire dans la poursuite de la dynamique économique remarquable qu'elle enregistre depuis 2012 sous la haute égide de **SEM Alassane Ouattara, Président de la République**. Ce dynamisme se traduit notamment par :

- un taux de croissance du PIB de **9 %** en moyenne annuelle de 2012 à 2015 ;

- un déficit budgétaire de **2,9 %** et un ratio d'endettement de **41,3 % du PIB en 2015** ;
- un taux d'inflation maîtrisée à **1,2 % en 2015**, en deçà de la norme communautaire UEMOA de 3 % ;
- Des investissements publics et privés qui ont connu plus qu'un doublement entre **2011 et 2015**, passant de **8,9 % du PIB en 2011 à 20 % du PIB en 2015**, dont **10,7 % pour les investissements privés**.

Faut-il le rappeler, **depuis 1961**, l'Union européenne reste **l'un des principaux** partenaires économique et politique de la Côte d'Ivoire.

La preuve est que sur le Programme Indicatif National (PIN) du 11<sup>ème</sup> FED, vous avez octroyé plus de **180 milliards de francs CFA (273 millions d'euros) de dons** visant à apporter un appui substantiel à l'Etat afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant en Côte d'Ivoire.

**Pour cette année 2016, cinq conventions** de financement ont été élaborées sur ce Programme Indicatif National (PIN) du 11<sup>ème</sup> FED et transmises à l'Union Européenne pour être signées au plus tard dans le dernier trimestre de l'année. Il s'agit des conventions pour :

L'Appui au vivrier pour **20 millions d'euros (13 milliards de francs CFA)** ,

- L'Appui budgétaire de bonne gouvernance et de développement pour **62 millions d'euros (40 milliards de francs CFA)**,
- L'Appui au secteur de l'électricité « ENERGOS 2 » pour **68 millions d'euros (44 milliards de francs CFA)**,
- l'accompagnement de la société civile ivoirienne avec **5 millions d'euros (3,2 milliards de francs CFA)** et,

- Le Soutien à l'efficacité et la qualité de la coopération CI/UE pour **4,9 millions d'euros (3,1 milliards de francs CFA)**.

La signature de ces cinq conventions portera le taux d'engagement du 11ème FED à **100%** après seulement **deux années** de mise en œuvre de ce cadre financier pluriannuel de **six années**. Cela dénote **d'une excellente capacité de notre pays à absorber** l'aide de l'Union Européenne.

Au regard de cette performance exceptionnelle et de l'ampleur des besoins, **une rallonge** du présent cadre d'intervention sera nécessaire **pour les quatre années** qui nous séparent de 2020. Il s'agira de poursuivre des actions de renforcement des programmes en cours ou de définir des programmes additionnels liés aux nouveaux défis et enjeux qui pourraient apparaître après la prochaine revue à mi-parcours du PND 2016-2020.

En conséquence, le Gouvernement Ivoirien souhaite bénéficier de la part de l'Union Européenne d'une rallonge de notre Programme Indicatif National du 11ème FED, aux fins de consolider les actions en cours, d'accompagner la politique nationale d'emploi en faveur des jeunes, de gestion des problématiques liés à la migration et de mise en œuvre de la loi sur le foncier rural.

En conclusion, Monsieur le Directeur général, je voudrais, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République**, vous réitérer nos vifs et sincères remerciements pour votre soutien continu et votre contribution qualitative au de développement de la Côte d'Ivoire.

**Je vous remercie de votre aimable attention**